Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 17 avril 2025

Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon

Interpellé par courrier par Raphaël Arnault, député La France insoumise de la première circonscription de Vaucluse, sur « l'aberration écologique nuisible aux habitants » que constituerait l'aéroport d'Avignon-Provence, le ministère des transports vient de répondre que la plate-forme vauclusienne constituait un site de formation important et un 'hub' de sécurité civile. Elle abrite surtout également base héliportée de RTE veillant sur l'ensemble du réseau électrique haute tension national.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 17 avril 2025

Dans un courrier adressé mi-janvier à Philippe Tabarot, ministre des Transports, le député d'Avignon Raphaël Arnault avait dénoncé les nuisances de l'aéroport d'Avignon. Pour le parlementaire LFI, cet équipement « est l'illustration d'une infrastructure inutile, qui impacte les habitants à cause de la pollution, accapare une partie importante d'argent public de la région et des terres, le tout pour bénéficier à une poignée de personnes très fortunées qui se déplacent en jets privés ».
Avançant une baisse importante du trafic ainsi qu'un financement via des fonds publics (ndlr : l'aéroport d'Avignon-Provence appartient à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la gestion à la CCI de Vaucluse), l'élu a aussi mis en avant l'impact environnemental ainsi « qu'un accaparement de terres qui pourraient servir au développement agricole ou à la création de logement. »
Pour Raphaël Arnault, il s'agit « d'un non-sens écologique et social ». C'est donc dans ce cadre, qu'il a interpellé le ministre sur « les mesures que le Gouvernement compte prendre pour limiter les impacts sur les populations et sur l'environnement des vols en jet privé. »

5e aéroport de Province

Dans sa réponse qui vient de paraître au Journal officiel, le ministère des transports rappelle que cet « aéroport est décentralisé depuis 2004 et relève de la compétence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La collectivité est donc la première responsable de la politique d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires qu'elle porte pour la plateforme. Il faut néanmoins rappeler que l'aéroport d'Avignon-Provence ne sert pas que l'aviation d'affaires ou la mobilité régionale mais remplit également plusieurs missions d'intérêt général. »
« Avec 59 376 mouvements non commerciaux en 2022, il se classe au rang de cinquième aéroport de province, témoignant de son rôle central, en particulier pour la formation aéronautique et le travail aérien », poursuit le ministre des transports qui complète : « L'aéroport contribue par ailleurs au développement régional équilibré en décentralisant les activités aériennes concentrées en région parisienne. Le Vaucluse bénéficie par ce biais d'opportunités économiques et éducatives. Le rôle de l'aéroport dans la formation aéronautique est significatif, contribuant à la démocratisation de l'accès aux métiers de l'aéronautique et au maintien des compétences en région. Cette formation repose sur des aéroclubs très dynamiques et bénéficie à des élèves allant de la quatrième à la première, auxquels elle permet d'approfondir des notions scientifiques et techniques. »

L'aéroport Avignon Provence se sent pousser des ailes avec l'arrivée d'Eleven

Le site accueille les anges gardiens du réseau électrique français ainsi que de nombreuses opérations de sécurité civile

Par ailleurs, le ministre aussi rappeler le rôle majeur du site dans l'entretien du réseau haute tension électrique français via la présence de la principale base des activités aéroportées de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français.
« Cette base assure la maintenance et la surveillance des infrastructures électriques nationales, participant directement à la sécurité de notre approvisionnement électrique et à la transition écologique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 17 avril 2025

en évitant plusieurs centaines de jours d'interruption de ligne chaque année. L'aéroport permet, lorsque c'est nécessaire, d'appuyer des opérations de secours ainsi que des évacuations sanitaires et participe à la lutte contre les incendies, dont la fréquence et l'intensité augmentent sur le territoire. Cette infrastructure participe donc à la protection des personnes et des biens. »

Quel impact environnemental ?

« L'État est attentif aux enjeux environnementaux, insiste Philippe Tabarot. Parmi les nombreux efforts mis en place avec la région, une commission consultative de l'environnement assure la concertation avec les riverains et les acteurs locaux, sous l'autorité du préfet de Vaucluse. Une campagne de mesure de bruit a été réalisée en 2024 et la révision des procédures d'approche initiée en 2024 se poursuivra en 2025 afin de réduire les nuisances des riverains. L'aéroport s'est engagé dans une démarche ambitieuse de réduction de ses gaz à effets de serre avec l'objectif d'atteindre le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation d'ici 2026. Enfin les vastes zones non imperméabilisées de l'aéroport, constituent des surfaces d'accueil reconnues de biodiversité. Le Gouvernement demeure particulièrement soucieux de l'équilibre entre le développement des infrastructures aéroportuaires régionales, essentielles à l'aménagement du territoire, et les impératifs de la transition écologique et à lutte contre le dérèglement climatique. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !